

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: R-3888-2014, Phase 2

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION,

Mise en cause

**DEMANDE DU TRANSPORTEUR RELATIVE
À LA POLITIQUE D'AJOUTS AU RÉSEAU DE TRANSPORT, PHASE 2**

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **FRÉDÉRIK AUCOIN**, chef prévision de la demande pour Hydro-Québec Distribution, au 2, Complexe Desjardins, 24^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La réponse à la demande de renseignements no 1 de la Régie de l'énergie (C-HQD-0005) adressée au Distributeur dans le présent dossier a été préparée sous mon contrôle et ma supervision;
2. J'atteste de la véracité de la réponse du Distributeur à ladite demande de renseignements;
3. En réponse à la demande de la Régie formulée dans sa correspondance A-0119 datée du 14 mai 2019, le Distributeur peut fournir la prévision de charge pour les postes satellites sur un horizon de 22 ans, plutôt que 20 ans;
4. Tous les faits allégués à la présente affirmation solennelle sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
le 14 mai 2019.

(s) Frédéric Aucoin

FRÉDÉRIK AUCOIN

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
le 14 mai 2019.

(s) Josée Gagnon

Josée Gagnon, commissaire à l'assermentation
pour tous les districts judiciaires du Québec #150462